

RENSEIGNEMENTS SUR LA MISE À DISPOSITION DES SALLES,

DURÉE ET TARIF DES EXPOSITIONS

DOSSIER

- Dépôt par e-mail (lesamisdeseguret@gmail.com) du dossier de candidature avant le 31 octobre suite à un appel à manifestations d'intérêt envoyé e-mail par l'association en début d'octobre à un grand nombre d'artistes répertoriés par elle afin d'établir le programme des expositions pour la saison des expositions de l'année suivante.
- Afin de faciliter la programmation, les demandes devront obligatoirement comporter une période de préférence et au moins deux périodes alternatives.
- La sélection est faite par une commission et les artistes sont informés par e-mail avant la fin du mois de décembre.

DUREE ET TARIF DES EXPOSITIONS

- Les périodes de mise à disposition des salles sont de **14 jours** (de **vendredi 09h30 à jeudi 18h30 inclus**).
- Le tarif de l'indemnité pour la mise à disposition des deux salles est de **450 € pour la saison 2026**.